

**ELECTIONS CAP 2011  
Les enjeux**

Le renouvellement de la composition des *Commissions Administratives Paritaires (CAP)* et le premier scrutin pour les nouveaux *Comités Techniques (CT)* sont organisés simultanément.

La participation à l'élection de vos représentants en CAP est importante :

- ➔ pour défendre vos droits et sauvegarder le statut de titulaire, mis à mal par la politique gouvernementale.
- ➔ pour refuser l'explosion de la précarité, la sous-traitance, comme recours à la pénurie de postes...
- ➔ pour enrayer la dégradation des conditions de travail, avec la mise sous pression permanente des personnes et des équipes.

En votant pour la liste **SUD-Recherche-EPST**, vous manifestez votre appui à la poursuite de l'action menée durant nos mandats précédents, centrée sur :

- L'exigence d'une transparence dans la gestion du statut et des agents, ce qui passe par l'information de chacune sur le travail de ces instances, un réel accès de tous à la mobilité sur les postes vacants, et par exemple l'amélioration des parcours de carrières (maximisation des possibilités d'avancements de grades et de concours internes et d'accès au corps de DR).
- La prise en compte de toute l'activité professionnelle antérieure dans les dossiers de promotions des agents, ce qui passe par la mise à disposition de données exhaustives et fiables.

En votant pour **SUD-Recherche-EPST**, vous nous permettez surtout de poursuivre et d'amplifier notre travail au service de tous, pour éviter l'arbitraire de l'administration.

**DEFENDONS et AMELIORONS  
LE STATUT DE TITULAIRE**

**Pour nos carrières et pour la recherche !**

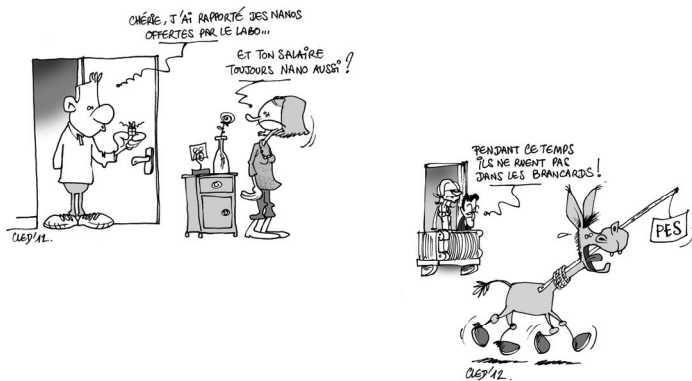
**Un emploi stable pour tous les personnels**



Seul l'emploi stable permet d'assurer la pérennité de la recherche. Il n'est en aucun cas un frein à la créativité et à la mobilité des individus (qu'elle soit thématique ou géographique, de corps ou de fonction publique)

Seul le statut de fonctionnaire est compatible avec une véritable indépendance, préalable pour répondre à la demande « d'expertise scientifique indépendante ».

**Un salaire et une évolution de carrière motivants ...**



**... et pas de miroir aux alouettes !**

**Un réel droit à la mobilité choisie**

**L'accès à la formation permanente**

**Au final, de bonnes conditions de travail pour tous  
et une recherche publique efficace et indépendante**

Aidez-nous à développer la mobilisation unitaire à la hauteur des attaques contre le statut des personnels !

**SOLIDAIRES pour lutter contre l'individualisme !  
VOTEZ SUD-Recherche EPST**

## Pourquoi voter pour les listes *SUD Recherche EPST* ?

### Des représentants pour tous les corps et tous les grades, à votre écoute sur tous les sites

**SUD Recherche EPST** présente à vos suffrages 58 candidats (26 femmes et 32 hommes) dont la liste est présentée en page 4. Cette liste couvre l'ensemble des catégories, des implantations et des domaines d'activité du Cemagref. Nous ne présentons toutefois pas de candidats dans le grade d'AJT1 (où il reste 2 agents). Nos représentants sont ainsi en capacité d'être à l'écoute de tous les agents et de constituer un réseau de travail collectif pour préparer les CAP, pouvant s'appuyer également sur les sections syndicales locales. Notre liste est constituée de syndiqués et de sympathisants, de « sortants » (26) et de « nouveaux » qui bénéficieront de l'expérience des anciens. Tous sont volontaires pour ce travail et s'engagent à défendre les intérêts de chaque agent sans perdre de vue l'intérêt général et sans clientélisme. Ils vous tiendront informés des résultats de leur action.

### Une défense sans concession des emplois et du statut de titulaires

Le statut de titulaires est aujourd'hui menacé de toutes parts, notamment par la montée des emplois précaires et les projets de modernisation de la Fonction Publique. Après avoir supprimé des milliers d'emplois dans la Fonction Publique, le gouvernement fait des annonces prétendant « mettre fin à la précarité ». La réalité est toute autre : *ce que prépare le gouvernement, ce n'est pas la résorption de la précarité, c'est son extension ! Avec comme objectif plus ou moins avoué la mise en extinction des statuts de titulaires !*

Le projet de loi dit de « lutte contre la précarité » proposé par le gouvernement, s'il n'est pas complètement revu, ne permettra de titulariser qu'une poignée de CDD. Et pour l'avenir, seraient encore accrues les possibilités de recruter des contractuels sur les postes de fonctionnaires. Le statut de titulaire serait fragilisé. C'est pourquoi Solidaires a refusé de signer le protocole d'accord du 31 mars 2011 et appelle tous les personnels, titulaires et non-titulaires à se battre ensemble pour exiger un véritable plan de titularisation, avec les créations d'emplois nécessaires pour résorber la précarité actuelle et éviter sa reconstitution. Dans les EPST, la portée de la titularisation serait encore réduite du fait que les directions – notamment au Cemagref – ont choisi, plutôt que de réclamer des postes, de ne pas renouveler les CDD qui seraient éligibles au bout de 4 ans à la titularisation. C'est inadmissible !

*Sans ce travail en amont pour défendre et faire vivre le statut de titulaires, améliorer les carrières et les possibilités de promotions, mais également partager ces acquis en intégrant les salariés précaires, les CAP ne peuvent que « répartir la pénurie » !*

### Une action au jour le jour pour créer et utiliser toutes les marges de manœuvre possibles

Le tableau ci-contre indique le nombre d'agents qui ont atteint le dernier échelon de leur grade. Depuis 2007, l'application de la méthode des ratios de promotion a permis l'amélioration de la situation des personnels et la réduction du temps passé sur les grades intermédiaires. Pour résoudre les nouvelles situations de blocages en sommet de corps, il faut :

- au minimum, le respect des règles statutaires qui déterminent le nombre d'emplois revenant à la promotion par concours internes ou par CAP
- l'obtention d'un plan d'urgence pour permettre l'amélioration de l'amplitude indiciaire de chaque corps.
- L'application sans délais de textes existants : il est en effet plus que temps d'appliquer aux personnels des EPST, le nouvel espace indiciaire de la catégorie B (techniciens) et la revalorisation du plafond indiciaire du corps des AI, deux mesures insuffisantes mais trop longtemps retardées.

Etat du blocage en sommet de grade au 31/12/2011			
Effectif total dans le grade	Corps et grade	nombre d'échelons	Nb d'agents à l'échelon terminal
3	DRE	2	-
14	DR1	3	5
55	CR1	9	8
26	CR2	6	17
7	IR0	4	-
33	IR1	5	16
52	IR2	11	8
12	IE0	4	6
31	IE1	5	10
114	IE2	13	17
134	AI	14	35
34	TRE	7	16
16	TRS	8	7
89	TRN	13	9
36	AJTP1	8	4
43	AJTP2	11	8
2	AJT1	11	-
0	AJT2	-	-

## *Nos lignes d'actions pour la période 2011-2015 :*

**Au Cemagref, le travail des élus en CAP se prépare en amont, tout au long de l'année, dans toutes les instances où se discutent les questions concernant l'emploi, le budget, les statuts (commission carrières, CT, Conseil d'Administration)... et également sur le terrain vis-à-vis des responsables hiérarchiques. Partout, en CAP et ailleurs, il s'agit de :**

- veiller à ce que la hiérarchie ne laisse pas systématiquement "sur le carreau" certains agents pour proposer en CAP des "jeunes" plus diplômés, qui relèveraient davantage des concours internes ;
- défendre des critères équitables et objectifs, discutés de façon collégiale, sur tous les sujets, en particulier sur les propositions d'avancement et les réductions d'ancienneté ;
- veiller au respect des engagements que nous avons obtenus – de haute lutte - de la direction : utilisation du maximum de possibilités de concours internes prévues par les statuts, concours internes non fléchés (promotion sur place), ratios de promotions de grades calculés de manière à permettre la résorption en 4 ans des blocages au sommet des grades ;
- éviter que les résultats des concours internes influencent les choix de l'administration pour les propositions en CAP : les deux voies de promotion sont complémentaires et doivent rester disjointes ;
- refuser que soient liées mobilité et promotion et favoriser les mobilités choisies (réciprocité des accueils en détachement entre EPST) ;
- veiller à bien articuler le travail des élus en CAP des chercheurs avec celui des élus dans les instances d'évaluation ;
- convaincre la direction, les membres de jurys de concours externes, les équipes, de ne pas recruter de sur-diplômés ;
- obtenir de la direction du Cemagref qu'elle agisse concrètement auprès des ministères de tutelle pour harmoniser (vers le haut) les rémunérations des titulaires Recherche et des titulaires Agriculture ;
- peser sur les demandes budgétaires de la direction : pour qu'elle demande la création de postes de titulaires plutôt que de CDD, la revalorisation des salaires et des grilles plutôt que des primes...
- obtenir un plan de reclassement (promotions de grades mais aussi de corps) pour le déblocage des carrières et la reconnaissance des fonctions exercées ;
- défendre un bon équilibre entre scientifiques et personnels techniques : l'accroissement du nombre de chercheurs ou d'ingénieurs (y compris doctorants et CDD), doit être accompagné en parallèle de créations d'emplois techniques.

**Au-delà, vis-à-vis du Ministère de la Recherche, nous portons les revendications suivantes en inter-EPST sur les carrières des titulaires recherche** (extraits de la motion d'orientation de congrès, disponible sur notre site web) :

- ✓ *Nous souhaitons la revalorisation de l'ensemble des salaires de début de carrières, ainsi que la réduction du nombre de grades dans chaque corps, et l'extension de l'amplitude des plages indiciaires, permettant une véritable progression de salaire, gage de la reconnaissance de la progression des compétences et des savoirs de chacun.*
- ✓ *La carrière de chaque agent, qu'il bénéficie ou non de promotion, doit pouvoir progresser sur toute la durée nécessaire pour acquérir un droit à la retraite à taux plein.*
- ✓ *Les jeunes chercheurs doivent être recrutés directement dans les corps de CR, au plus près de la fin de la thèse*
- ✓ *Pour l'ensemble des catégories de personnels des EPST, nous demandons :*
  - *la revalorisation des carrières, notamment de leur début (et pas des mesures d'individualisation des rémunérations) ; Cette revalorisation devra être calculée de façon à englober toutes les primes (qui n'ont pour but que de désarmer les revendications collectives), et aboutir à leur suppression;*
  - *la reprise en compte complète, au moment du recrutement, des durées d'activités de niveau équivalent exercées précédemment, aussi bien dans le public que dans le privé*
  - *le déblocage des carrières des agents, la reconnaissance de leur qualification et des fonctions qu'ils exercent, à travers un plan de reclassement (révision des conditions de promotions) ;*
- ✓ *Nous demandons un plan pluriannuel de créations d'emplois, basé sur une analyse des besoins, à conduire dans chaque organisme. La réalisation d'un inventaire des situations de précarité devra déboucher sur un plan de résorption de l'emploi précaire [...]*

**Les listes de candidat-e-s présenté-e-s par SUD Recherche EPST  
dans les 7 CAP du Cemagref**

Commission n°1 - Directeurs de Recherche <b>DR0</b> : Pierre ELIE (Bordeaux) Yves SOUCHON (Lyon) <b>DR1</b> : Eric ROCHARD (Bordeaux) Christine ARGILLIER (Aix en Provence) <b>DR2</b> : Laurence FOURNAISON (Antony) Marina COQUERY (Lyon) Jean-Jacques PERNELLE (Antony) Thomas CURT (Aix en Provence)	Commission n°2 – Chargés de Recherche <b>CR1</b> : Eric SAUQUET (Lyon) Ariane VALLET (Montpellier) Roland LENAIN (Clermont Ferrand) Jeffrey DEHEZ (Bordeaux) <b>CR2</b> : Stéphanie LACOUR (Antony) Soizic MORIN (Bordeaux) Claire LAUVERNET (Lyon) Nicolas TRICOT (Antony)
Commission n°3 – Ingénieurs de Recherche <b>IR0</b> : Jean-Pierre BAUME (Montpellier) Alain DUTARTRE (Bordeaux) <b>IR1</b> : Jean-Pierre CANLER (Lyon) Corinne CURT (Aix en Provence) André MIRALLES (Montpellier) Gérard CASTELNAUD (Bordeaux) <b>IR2</b> : Philippe JATTEAU (Bordeaux) Nathalie GORETTA (Montpellier) Cécile MIEGE (Lyon) Yannick FAYOLLE (Antony)	Commission n°4 – Ingénieurs d'études <b>IE0</b> : Vincent LOUVEAU (Rennes) Bernard VINCENT (Antony) <b>IE1</b> : Huguette FELIX (Aix en Provence) Patrice NOURY (Lyon) Sylvain MOREAU (Antony) Evelyne TALES (Antony) <b>IE2</b> : Agnès ROCQUENCOURT (Nogent) Serge FISCHER (Bordeaux) Marlène LONG-FOURNEL (Aix) Eric COTTEUX (Montpellier)
Commission n° 5 – Assistants Ingénieurs <b>AI</b> : Monique BOUCHAUD (Clermont- Ferrand) Ghislaine GRISOT (Lyon) Mathieu LESTRADE (Aix en Provence) François GUILLON (Bordeaux)	Commission n° 6 – Techniciens de la Recherche <b>TRE</b> : Roland ESTEVE (Aix en Provence) Irene MINGOT (Montoldre) Pascal ROGER (Lyon) Patricia SAINT-CAST (Rennes) <b>TRS</b> : Monique THEBAULT (Rennes) Nadine DERLET (Antony) <b>TRN</b> : Xavier RIBEYROLLES (Montpellier) Marie-Hélène MONTEL (Bordeaux) Amandine ZAHM (Antony) Marie-Christine MARCAIS (Rennes)
Commission n°7 : Adjointes Techniques de la recherche - Pas de candidat en AJT1 (*)	
<b>AJTP2 (E5)</b> : Jean-Marc LE BARS (Antony DG) Annie BORDAZ (Aix en Provence) Michaël LE BOURLOUT (Antony DG) Yves GREMEAUX (Aix en Provence)	<b>AJTP1 (E6)</b> : Mickaël ALAIN (Clermont-Ferrand) Monique SLIWOWSKI (Antony) Laurence GIRARDIN (Antony) Bertrand DAVIN (Grenoble)

(\*) L'effectif dans ce grade (2 agents) est trop faible pour permettre des candidatures sur listes syndicales. Les représentants à la CAP seront tirés au sort par l'administration.

**Les bulletins devront parvenir au plus tard le 20 octobre 2011 au bureau de vote central, mais nous vous invitons à voter dès réception du matériel de vote.**

Vous devez voter pour une liste entière sans modification ni rature qui annuleraient votre vote.

Votez pour la liste présentée par SUD Recherche EPST ! Vous serez défendu par un réseau de représentants issus de tous les groupements, préparant collectivement les réunions. La présence d'élus de SUD Recherche EPST dans les 7 CAP du Cemagref est un atout qui renforcera notre efficacité !

**Quel que soit votre choix, votre participation au vote est indispensable pour exprimer votre attachement au statut de fonctionnaire et témoigner aux élus votre soutien pour leur travail !**